



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 64037

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur la nécessité de faire un point d'information sur le plan de sauvetage des banques voté à l'automne 2008 : il lui demande si le Gouvernement peut faire le point pour chaque établissement bancaire des sommes prêtées ainsi que le montant des sommes aujourd'hui remboursées et le coût de cette opération pour les finances publiques.

Texte de la réponse

Le plan français de soutien aux banques a été mis en oeuvre en octobre 2008 de manière coordonnée avec les autres pays européens. Il visait à permettre aux banques de se refinancer dans un contexte de crise financière généralisée, de manière à ce qu'elles puissent continuer de financer l'économie française. La Société de prise de participation de l'État (SPPE) a prêté 19,75 Mdseuros de fonds propres aux banques françaises (5,1 Mdseuros à BNP-Paribas, 3,4 Mdseuros à la Société générale, 3 Mdseuros au Crédit agricole, 1,2 Mdseuros au Crédit mutuel et 7,05 Mdseuros à la Banque populaire-Caisse d'épargne (BCPE)). À cela s'ajoute la garantie apportée par l'État sur les 77 Mdseuros prêtés aux banques par la Société de financement de l'économie française (SFEF). Enfin, l'État a soutenu Dexia par une prise de participation (via la SPPE) à hauteur de 1 Mdseuros et des garanties sur ses financements (jusqu'à 36,6 Mdseuros) et sur certains actifs (d'une valeur maximale de 5 Mdseuros). Le plan de soutien aux banques a été mis en sommeil dès l'automne 2009 du fait d'un remboursement rapide des prêts accordés et de l'arrêt des émissions de la SFEF. Après les derniers remboursements par BCPE des apports en fonds propres faits par la SPPE le 23 mars 2011 et le versement par la BPCE des dividendes au titre de 2010, le 19 mai, le plan de soutien peut être considéré comme clos. Il ne reste plus désormais que la participation au capital de Dexia, ainsi que les garanties accordées à la SFEF, au refinancement de Dexia et au portefeuille d'actifs gérés en extinction de Dexia, qui ont vocation à s'amortir progressivement dans les quelques années qui viennent. Le plan de soutien a contribué à la bonne résistance relative de l'économie française face à la crise, puisque les banques ont continué à prêter aux entreprises et aux ménages, évitant ainsi une récession encore plus sévère. Le crédit n'a jamais reculé en 2009/2010 malgré la récession, et en mars 2011, les encours de crédit au secteur privé ont augmenté de 4,7 % en rythme annuel contre 2,5 % pour les autres pays de la zone euro. Outre sa contribution à la bonne résilience face à la crise financière, le plan aura rapporté au total 2,7 Mdseuros nets à l'État, issus de la rémunération des garanties aux émissions de la SFEF (1,4 Mdseuros), des recettes de dividendes et primes de remboursements sur les fonds propres apportés par la SPPE, nets des charges de cette dernière (0,8 Mdseuros) et de la rémunération payée par Dexia sur les garanties qui lui ont été apportées par l'État (0,5 Mdseuros).

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64037

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et industrie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 24 novembre 2009, page 11045

Réponse publiée le : 5 juillet 2011, page 7251